

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR – Cameroun** ***Intervention de la Belgique***14 novembre 2023 |

Monsieur le Président,

La Belgique remercie la délégation du Cameroun pour sa présentation.

La Belgique s’inquiète des violations et atteintes récurrentes aux droits humains, notamment dans les régions anglophones du pays où celles-ci sont par ailleurs en augmentation. Nous regrettons également les écarts existant parfois entre l’adoption de lois et la réalité sur le terrain ainsi que les manquements dans leur application.

À ce sujet, la Belgique souhaite formuler au Cameroun les recommandations suivantes :

**R1.** Conformément au droit international des droits humains et le droit international humanitaire, protéger les civils contre les attaques et veiller à ce que les auteurs de violations graves et d'abus commis par les groupes armés et les forces de sécurité rendent compte de leurs actes.

**R2.** Enquêter de manière approfondie, indépendante et rapide sur tous les cas de recours excessif à la force contre des manifestants pacifiques, défenseurs des droits humains et journalistes ainsi que sur tous les cas de torture par les forces de sécurité.

**R3.** Sensibiliser davantage les autorités locales et la population sur les conséquences néfastes des mariages précoces et forcés et mettre en conformité le Code civil avec ses obligations internationales.

Je vous remercie.